

Le lézard du Guatemala Histoire d'un remède anti-cancéreux au XVIII^e siècle

par Daniel Droixhe*

Le Nouveau Monde a joué un rôle important dans la quête d'un remède contre le cancer, depuis la Renaissance. Au XVII^e siècle, la maladie d'Anne d'Autriche suscita un appel aux « empiriques » susceptibles de guérir la souveraine. On sait comment François Gendron proposa un onguent censé soigner « fistules, ulcères et cancers » qu'il tenait des Indiens, alors qu'il assistait médicalement les jésuites en Nouvelle-France¹. Au siècle suivant, la *Gazette salubre* annonça en 1773 une étonnante « Propriété de la phytolacca ». Cet « épinard des Indes », dont les vertus venaient d'être révélées par le Suédois Daniel Solander, accompagnateur de Cook, se présentait en « remède spécifique contre le cancer, mal affreux, qui mène si tristement au tombeau »². En 1785, l'*Histoire de la Société royale de médecine. Années 1780-1781* publiait une lettre du « chevalier d'Arbalestrier, Major de la place de Montdauphin », dans les Hautes-Alpes, où il rapportait comment « un officier américain » lui avait envoyé « une plante du Canada », nommée la *cardinale bleue* ou le *lobelia syphilitica*, utilisés par « les sauvages » pour « se guérir de la vérole »³. « Dans les Alpes, à peu près à la même hauteur que la Canada, nous avons rouvé une plante qui ressemble beaucoup à celle dont il s'agit : c'est un *phiteuma*. » Cet anti-vénérien « est encore très efficace dans le traitement des maladies chroniques qui dépendent de la lymphé viciée ». Il a été employé avec succès dans le cas d'« une femme des environs, attaquée d'un cancer fistuleux au sein, avec engorgement des glandes axillaires ». En 1787, les Indiens transmettaient leur connaissance d'un autre anti-cancéreux à Hugh Martin, chirurgien attaché à l'un des régiments de Penssylvanie stationnés au fort Pitt, devenu Pittsburgh⁴.

* Rue d'Erquy, 38 B-4680 Oupeye, Belgique ; daniel.droixhe@ulg.ac.be

Nul remède apporté du Nouveau Monde ne connut cependant plus de retentissement en Europe que celui transmis par Joseph Florès, « de la guilde, et du cloître de la Real Universidad du Guatemala ». Il fit état de ce curieux traitement dans un ouvrage qui connut immédiatement plusieurs éditions espagnoles, dans la langue du pays. En 1782 fut publié à Madrid, par « Doña Maria Razola », son *Spécifique nouvellement découvert dans le royaume de Goatemala, pour la guérison radicale de l'horrible mal du cancer, et d'autres maladies très fréquentes*. Le *Journal de médecine*, de son côté, annonce l'ouvrage sous un titre quelque peu différent (*Expecífico*, etc.), avec la date de 1782, dans sa livraison de juin 1783, en mentionnant ce sous-titre : *On y a joint la copie d'une lettre écrite à Mexico, du 25 mai dernier ; par un homme digne de foi, sur les bons effets de ce spécifique éprouvé dans cette ville*, ouvrage publié « chez la veuve Martin »⁵. On ajoutera à la bibliographie compliquée de l'ouvrage, une édition de Cadix donnée en 1783 par « Don Pedro Gomez de Requena ».

Il nous importe davantage que le livre ait immédiatement fait l'objet de deux rapports signés respectivement le 20 décembre 1782 et le 23 novembre 1784, publiés dans le même volume de l'*Histoire de la Société royale de médecine* mentionné plus haut. Le premier est dû à Joseph Carrère, ancien professeur d'anatomie et de chirurgie de la Faculté de médecine de Perpignan, tout désigné pour cet office par sa connaissance de l'histoire naturelle de la France méridionale⁶. Le second a été remis à la Société par d'Aubenton et Pierre-Jean-Claude Mauduyt, spécialiste de l'électricité médicale⁷.

On n'entrera pas ici dans le détail du premier rapport, qui fait notamment état de trois observations effectuées au Nouveau Monde. Elles sont suivies de « la méthode employée par les Indiens », qui mérite quant à elle d'être reproduite.

« Cette méthode est bien simple ; mais elle est aussi très désagréable : elle consiste à couper la tête et la queue du reptile, à en ôter les entrailles, à le dépouiller de sa peau, à le mâcher et l'avalier tout de suite, tout cru et encore chaud, de manière qu'il conserve même un reste de vie. On en mange un tous les jours : un suffit quelquefois, et lorsqu'il est insuffisant, on va jusqu'à trois. On peut imiter cette méthode d'une manière moins désagréable et avec un égal succès : on coupe la tête et la queue du reptile, on enlève ses entrailles, on le dépouille de sa peau, on hache sa chair et ses os, et on fait des pilules qu'on enveloppe avec du pain à chanter [c'est-à-dire sans levain] ; chaque *lagartija* peut faire deux pilules un peu plus petites qu'une balle de fusil. »

Rapidement, en effet, les autorités se préoccupèrent de mettre à l'épreuve l'analogie des reptiles d'Amérique et de France. À la suite du rapport de Carrère, on informe le lecteur qu'après les essais réalisés par des médecins espagnols « dans le traitement des maladies de la peau et du cancer », « la Société royale désira de tenter elle-même des expériences pour en déterminer l'efficacité » et « elle arrêta de faire venir d'Espagne une certaine quantité de ceux que l'on a

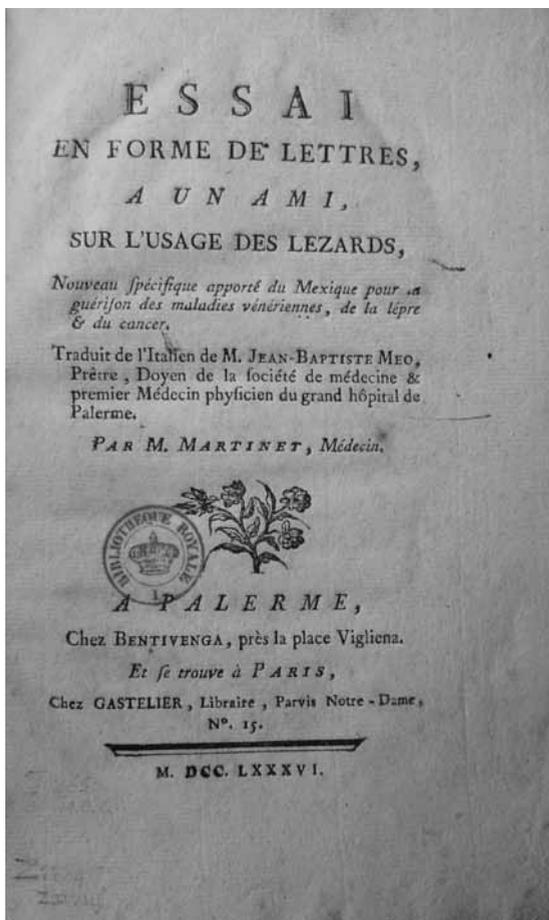
substitués aux lézards du Guatemala ». « M. le comte de Vergennes » – secrétaire d’État des Affaires étrangères – « a bien voulu se charger lui-même de nous en procurer ». Dans leur rapport, d’Aubenton et Mauduyt rapportent dans quelles conditions particulières eut lieu la réception des animaux. La Société, disent-ils, n’a pas encore reçu de spécimens des lézards américains, « mais il en est arrivé plusieurs de Madrid », « enfermés vivants et crus dans une boîte ». « Il ne s’en est trouvé que trois vivants », dont un seul a survécu, « dans un grand bocal de verre » exposé au soleil où « l’on jetait des mouches ». Mais il est mort après environs « six semaines ». Il ne fut pas possible de « décider si ce lézard est absolument le même que celui qui habite notre climat »...

La révélation des vertus anti-cancéreuses de l’animal fit sensation. Le 6 novembre 1783, le *Journal de Paris*, premier quotidien français, publiait une lettre du 18 octobre due à Guillaume Rey Demorande, « négociant français établi à Cadix, actuellement à Bordeaux »⁸. On y célébrait « la découverte la plus utile et la plus précieuse à l’humanité » : « un spécifique merveilleux contre la lèpre, les cancers, les maladies vénériennes, et toutes sortes d’ulcères ». Celui-ci était dû « aux Indiens du village de Saint-Christoval Amatitan, dépendant du royaume du Guatemala ». Des mises à l’épreuve du remède avaient été réalisées en Europe, « à Malaga et à Cadix ». Une « petite brochure de 20 p. » imprimée « dans cette seconde ville il y a un mois » – il en a été question – répétait la présentation d’un remède qu’on espérait adapter en France, puisque ces « petits lézards mangés ou avalés crus » ressemblaient à « ceux appelés dans l’Encyclopédie, anolis de terre, ou gobe-mouches ».

Les archives de la Société royale de médecine conservent une lettre de Vergennes à Lassone datée du 4 novembre 1783, accompagnant l’envoi d’un « mémoire manuscrit » adressé « par le S. Grassot professeur au Collège royal de chirurgie de Lyon » contenant des « détails intéressants » sur le spécifique⁹. Pierre-Nicolas Grassot, chirurgien principal de l’Hôtel-Dieu de Lyon, se détache parmi ceux que la ville compta de « chirurgiens célèbres, au moins à leur époque »¹⁰. Il avait été « le concurrent heureux de Louis » – c’est-à-dire d’Antoine Louis – « pour le prix de l’Académie de chirurgie en 1743 » et il était rapidement devenu le maître de Claude Pouteau, dont on sait qu’il favorisa la rédaction de la *Dissertation sur le cancer* de Bernard Peyrilhe. Chargé d’honneurs, il ajoutait au titre de membre de la Société royale des sciences, belles-lettres et arts de sa ville celui d’associé régnicole de l’Académie royale de chirurgie.

« Le S. Grassot », poursuit Vergennes, « me mande que le mémoire est la traduction fidèle d’une brochure espagnole », précédée d’un avertissement contenant « ses propres remarques sur les caractères de similitude du *petit lézard* d’Atimatan (...) avec les lézards de muraille connus en France ». L’ensemble, également conservé aux archives de la Société, se présente comme l’introduction

à une édition du texte original, laquelle publication, apparemment, ne vit pas le jour, sans doute parce que celui-ci donna lieu entretemps à plusieurs autres éditions¹¹. On en trouve la liste dans le *Dictionnaire universel de matière médicale, et de thérapeutique générale* de François-Victor Mérat et Adrien-Jacques de Lens¹². La bibliographie des ouvrages en italien et en français, relativement confuse, ne nous intéresse guère que comme témoignage du grand succès que connut la brochure de Florès. Dans la péninsule, des traductions et ouvrages traitant de l'usage médical des lézards parurent à Turin, Palerme, Venise et Naples en 1784-1785. Un *Saggio interno all' nuovo specifico delle lacertole*, de 1785, est attribué



Essai en forme de lettres à un ami, sur l'usage des lézards, nouveau spécifique apporté du Mexique, traduit Jean-François Martinet.

à Giovanni Battista Meo, doyen de la Société de médecine et premier médecin de l'hôpital Grande de Palerme¹³. Mais « Jean-Baptiste Olleo », qui se dit aussi « doyen de la Société de médecine, et premier médecin-physicien du grand hôpital de Palerme », figure au titre d'un ouvrage que traduit la même année Jean-François Martinet, médecin inspecteur des eaux et de l'hôpital de Plombières, sous le titre d'*Essai en forme de lettres à un ami, sur l'usage des lézards, nouveau spécifique apporté du Mexique*, paru à Palerme et à Paris. Le *Journal de médecine* en rend compte en 1787¹⁴.

Tout ceci se complète et se complique de la publication à Lausanne, chez François Gasset, en 1785, d'une brochure intitulée *Spécifique simple, aisé et de peu de dépense, nouvellement découvert dans le royaume de Guatimala*. La traduction de l'espagnol est attribuée, en sous-titre, au « libraire et éditeur », qui signe un « Avis au

public » daté de « Lausanne, le 2 février 1784 ». Grasset s'y présente en homme déterminé en l'occurrence par un seul motif : « le soulagement de l'humanité souffrante ». Ceci l'a engagé à mettre dans le public un ouvrage dont il prie de « pardonner les imperfections ». Il recommande aussi à ceux « qui seraient dans l'intention d'éprouver le spécifique indiqué dans cette brochure, de ne le faire que d'après l'avis et sous la direction des personnes qui font profession de l'art de guérir » : « je ne puis ni ne dois en garantir le succès ». L'imprimeur helvétique, s'il ne peut négliger l'occasion d'une opération financièrement garantie, en connaît les limites scientifiques et éthiques. On ne peut établir le lien qui unirait l'entreprise de Grasset au manuscrit de Grasset envoyé. Celui-ci met d'abord en garde contre les mirages.

« Ce n'est pas parce qu'un remède nous a été transmis par l'antiquité, parce qu'il vient de loin, parce qu'il tient du merveilleux, parce qu'il a acquis de la célébrité auprès du vulgaire, parce qu'il a été inventé, publié, protégé par un personnage de grand renom ; ce n'est pas enfin parce qu'il a des sectateurs enthousiastes de tout rang et de tout état qu'on doit lui autoriser le titre de Spécifique. »

Pareille accréditation requiert d'abord une *Description* dans les règles des *petits lézards gris d'Amatitan*. La ville, aujourd'hui à la tête de l'État mexicain de Jalisco, en bordure du Pacifique, se situe au nord-ouest de Guadalajara. Grasset les distingue des « *anolis* décrits par Lonvillers au chapitre 13 de son *Histoire naturelle des Antilles* », ouvrage attribué aujourd'hui au pasteur Charles de Rochefort¹⁵. Il demande confirmation de ces différences à l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, et, à travers celle-ci, à des auteurs comme les Pères Du Tertre et Labat¹⁶. L'enquête faisait en quelque sorte écho à celle qu'avait suscitée l'utilisation de la ciguë par Störck, vingt ans auparavant¹⁷. Une interrogation sur le type de végétal mis en œuvre avait rapidement vu le jour et on lisait dans la *Gazette salulaire* dès le mois de septembre 1761 :

« On n'a pas trouvé, à beaucoup près, tant de vertu à ce remède en France ; ce qui a fait douter que la ciguë commune qui y croît, fût bien exactement de la même espèce que celle que l'on employait à Vienne. Afin de pouvoir confronter l'une avec l'autre, et s'assurer parfaitement de leur identité, ou de leurs différences, Mr. Storck lui-même a envoyé à Paris de la graine de la ciguë, que l'on a semée au Jardin du Roi ; Mr. de Jussieu a suivi jour par jour les progrès de la plante naissante, jeune, adulte, fleurie, fructifiante ; et enfin après le plus mûr et le plus scrupuleux examen, il nous est garant qu'elle ne diffère aucunement de la grande ciguë, appelée dans les éléments de botanique de Tournefort *cicuta major* C. B. P. et dans le *Flora Pariensis Prodrromus* de Mr. Dalibard *Conium seminibus striatis*. Hort. Cliff.¹⁸ »

La vérification de Jussieu fut dûment enregistrée, ainsi qu'en témoigne une observation adressée au *Journal de médecine* par le docteur Maupoint en

juin 1761¹⁹. Au terme d'une promenade naturaliste circonstanciée, Grassot conclut que l'*anolis* de Florès s'éloigne trop de l'*ameiva* de Linné, mais que le lézard qualifié d'*agilis* est plus prometteur²⁰. Celui-ci, répandu « en Europe et en Inde », « se rapproche encore plus du petit lézard fort commun en France, dans les provinces méridionales, en Savoie et en Suisse où il est en général connu sous le nom de *larmise* ». Telle est en effet la dénomination lyonnaise du petit lézard gris des murailles : on imagine la satisfaction de Grassot, qui enseigne la chirurgie dans cette ville.

Il s'agissait de s'assurer qu'un tel animal, absorbé sous quelque forme que ce soit, ne contenait « en lui-même rien de dangereux ni comme aliment ni comme remède, ni en acte ni en puissance, ni pour le présent ni pour l'avenir ». La même préoccupation avait animé Störck dans l'expérimentation de la ciguë. Grassot rapportera que des malades ont absorbé l'*anolis* « pendant 40 jours » et « que leur guérison en a été la seule suite ». Par ailleurs, les traitements appliqués au « malades les plus désespérés » avaient dû faire l'objet d'un ajustement : « si l'on n'a eu besoin à Goatemala et au Mexique que de cinq ou six anolis pour guérir radicalement un malade, il en a fallu une beaucoup plus grande quantité pour produire le même effet à Malaga, puisque ce n'est qu'après en avoir fait avaler trente ou quarante à un lépreux de Malaga, dans l'espace d'autant de jours, qu'on est parvenu à le guérir ».

En adoptant la thérapie de Florès, Grassot devait s'attirer quelques plaisanteries. La tradition médicale prêtait cependant à d'autres reptiles de puissantes vertus. La vipère fournissait une poudre qui était à la base de la fabrication de la traditionnelle « thériaque de Montpellier »²¹. Le *Viperinum*, le « bouillon de vipère », fait l'objet d'une notice détaillée dans la *Connaissance pratique des médicamens les plus salutaires*, traduction française, parue en 1775, d'un ouvrage de William Lewis²². Il était réputé offrir « un remède aussi efficace que connu pour la paralysie, dernier terme de l'affaiblissement et de la perte de force du corps humain ». Le serpent était quant à lui réputé soigner la peste, les dartres, la scorbut et la petite vérole : en lui, « la chair, le cœur, le foie » sont propres « à purifier le sang », écrit Grassot²³.

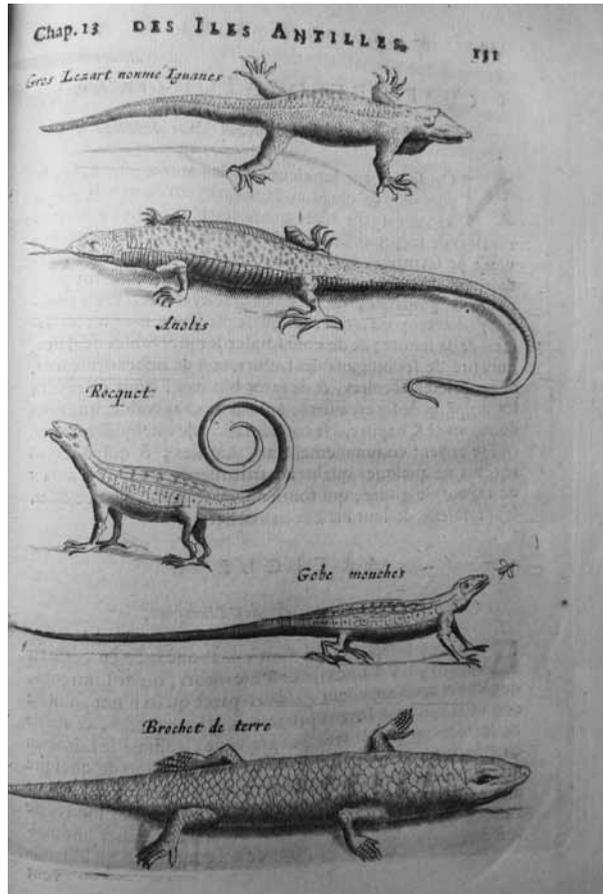
Celui-ci met aussi en évidence les tortues d'eau douce, car elles offrent « une nourriture qui rétablit infailliblement le malade le plus exténué et le plus épuisé ». Les « lépreux du Portugal » ne se rendent-ils pas au Cap Vert « pour se baigner dans leur sang et y recevoir guérison » ? Les bons effets de l'animal étaient salués depuis longtemps. En 1584, Geoffroy Linocier écrit à son propos qu'il est « de grand usage en la médecine ». « Galien tient que les Anciens usaient de son sang aux antidotes contre les venins, et contre le haut mal », c'est-à-dire l'épilepsie²⁴.

Grassot puisera dans les travaux du temps les signes de vitalité que montre la famille d'animaux constituée autour de leur représentant providentiel, comme si

le lézard devait transmettre au malade ce qui l'anime. « Les principes de la vie sont si forts dans tous ces animaux que le serpent, la vipère et le lézard vivent des saisons entières sans manger. » Dans son *Dictionnaire d'histoire naturelle* de 1764, Valmont de Bomare écrivait : « On a éprouvé que cet animal ne mange que peu ou point durant l'hiver, et qu'il peut vivre huit mois sans prendre de nourriture, ce qui lui est commun avec la vipère, qui vit ainsi jusqu'à dix mois, et avec la tortue qui vit jusqu'à dix-huit mois. »²⁵ « Frappés de mille coups, ils ne cessent pas de vivre. »

La vitalité que partagent tous ces animaux trouve son extrême accomplissement dans la faculté de reconstituer une partie détruite ou disparue de leur organisme. Les grandes tortues de mer, par exemple, quand l'homme leur a enlevé l'écaille, trouvent le courage de « se traîner à la mer pour y prendre de nouveau cette partie essentielle d'elles-mêmes et ménager à l'homme une nouvelle dépouille »²⁶. Le lézard, comme on le sait, jouit de cette propriété, que les Lumières vont mettre en évidence à partir du milieu du siècle.

Le naturaliste et philosophe genevois Charles Bonnet fit sensation en 1745 par un *Traité d'insectologie*. La seconde partie offrait des *Observations sur quelques espèces de vers d'eau douce, qui, coupés par morceaux, deviennent autant d'animaux complets*. Il y confirma ce que Réaumur s'était « contenté d'assurer qu'il résultait de ses expériences, que les vers de terre se reproduisaient après avoir été partagés »²⁷. Grassot invoque cette capacité reproductive à propos du



Anolis.

lézard. Il en fournit une description détaillée, une fois que les animaux de laboratoire sont « dépouillés de leur peau et ouverts d'un bout à l'autre ».

« On voit à découvert et très sensiblement les deux mouvements de la respiration et leur poumon s'élever et s'affaisser alternativement pendant longtemps. Privés de leurs intestins et du cœur, séparés de la tête, coupés en petits tronçons, leurs lambeaux séparés conservent encore du mouvement et le simulacre de la vie pendant des heures, pendant des journées entières. Ces parties éparses, froides et sans mouvement, paraissent se ranimer et se meuvent de nouveau lorsqu'elles sont irritées, piquées et même simplement approchées du feu. »

Ainsi se trouvaient réfutés les systèmes de Buffon et de Needham sur la génération spontanée, bien que ces derniers pouvaient faire valoir le caractère pour ainsi dire factice de la nouvelle queue des lézards. Needham avait observé à propos de celle-ci, dans ses *Nouvelles observations microscopiques* de 1750, qu'elle se présente en fait comme « une espèce de tendon » et qu'elle « n'est point formée par des vertèbres cartilagineuses, comme la vieille »²⁸. Le passage sera cité dans l'article sur « Le lézard gris » au tome premier de l'*Histoire des reptiles* de Buffon et Lacépède, paru en 1788²⁹.

La capacité régénérative du lézard est impressionnante, poursuit Grassot. Les « principes de vie » sont « si énergiques », « si permanents », « que son cœur séparé de tout le reste de son corps conserve fort longtemps, dans la main de l'observateur, les mouvements d'ondulation, de *systole* et de *diastole* dans lesquels on voit cet organe isolé alternativement rougir et pâlir ». Il en va de même du polype d'eau, « dont les tronçons séparés forment autant d'animaux nouveaux, organisés et parfaits ». Telle est la pulsion de la nature, qui fait que les branches du saule, séparées du tronc, « reprennent racine » et deviennent des arbres quand elles sont plantées en terre, « même la pointe en bas ». Telle est aussi la mystérieuse force de résistance et de rétablissement que le lézard communique à l'organe malade de l'homme, dans le cas du cancer.

« De quelque nature que soient les principes de vie qui se manifestent dans les cétacés, dans les reptiles en général et dans les lézards gris de muraille en particulier, ne peut-on pas présumer que les principes « éthérés », spiritueux, salins, volatiles, actifs et pénétrants dont ils sont abondamment pourvus, introduits dans l'estomac et de là dans le sang très rapidement et avant qu'ils aient eu le temps de se refroidir, de s'évaporer, de se dissiper, peuvent occasionner sur le sang tel changement, telle altération qui remédie totalement et promptement à la dégénération, à la dépravation que lui ont fait subir le vice cancéreux, le virus vénérien, le principe scorbutique, dartreux, lépreux, psorique [relatif à la gale] et scrofuleux ? »

Par quel processus se transmettent au malade ces « principes éthérés » ? « Serait-il impossible que les derniers atomes qui constituent les principes actifs de ces petits animaux, aussi divisés, aussi pénétrants, aussi légers que le devien-

nent les atomes du mercure, allassent comme eux attaquer et détruire leur ennemi » – la tumeur – « jusque dans ces derniers retranchements, jusque dans ses derniers foyers » ?

On peut bien sûr supposer que l'idée d'une communication par des « atomes » trouve son origine dans le vocabulaire de Lavoisier, mais aussi qu'elle doit quelque chose à la célèbre *Dissertation académique sur le cancer* de Bernard Peyrilhe, parue en latin en 1774 et en français en 1776. Celui-ci expose comment, à son avis, « le virus cancéreux ne diffère point de la sanie qui est le résidu de toute putréfaction animale »³⁰. « Quand la chaleur languit », « les liens qui attachent pour ainsi dire ensemble les molécules de la substance qui doit se putréfier se rompent à peine ». Mais la chaleur libère « l'énergie du virus cancéreux », car « les molécules dégagées de leurs liens » peuvent « s'entrechoquer » et s'unir « afin de constituer d'une part un alcali volatil et de l'autre une huile fétide ». Ainsi, les « éléments qui unis ensemble formaient un mixte inerte et sans force [...] fournissent des atomes hérissés, âcres, irritants et caustiques qui produisent enfin tous les ravages du cancer ». Celui-ci est pour ainsi dire dû à une sorte de dissolution ou de division « atomique » suivie d'une recombinaison erronée.

Encore fallait-il, dans le cas de la thérapie par le lézard du Guatemala, « que le principe actif et énergique, *l'esprit recteur*, dans lequel réside toute la vertu du remède, n'ait pas le temps de s'affaiblir ou de s'éteindre, ce qui ne manquerait peut-être pas d'arriver si l'on s'occupait trop soigneusement d'en former des pilules ».

« Quel bonheur pour les hommes s'ils pouvaient être délivrés à jamais de cet amas immense de pilules, de pommades, d'eaux, de sirops, de tisanes, de décoctions, de topiques, de robs antisyphilitiques, mercuriels ou non mercuriels, en un mot de toutes les recettes privilégiées ou non privilégiées dont la composition est connue ou qui se débitent sous les épaisses et impénétrables enveloppes de secret, et s'ils pouvaient se passer pour toujours du concours de personnes qui les distribuent ou les conseillent. »

On imagine quels purent être les effets du remède. Au Nouveau-Monde, il avait surtout guéri, dit-on, des affections hématologiques et des *noli me tangere* (lèvre, nez). En Europe, ses résultats font l'objet d'un résumé dans la *Médecine domestique* de William Buchan³¹. Une habitante de Cadix, « qui portait depuis longtemps au sein un *cancer ulcéré*, et onze *glandes* au cou », absorba vingt-deux lézards en vingt-deux jours, ce qui fit disparaître la tumeur. Une autre dame, « Catherine Cedras, jeune Française, native de Bordeaux, mariée à Palerme, âgée de vingt-cinq ans », souffrait également d'une tumeur « grosse comme un œuf de poule, adhérente aux côtés supérieurs ». Tous les remèdes ayant échoué, des « pilules de lézard » lui furent administrées, d'où il advint d'abord une salivation « abondante », « de bonne qualité, écumeuse et blanche », suivie le cinquième

jour d'un « travail considérable et douloureux dans les intestins ». Le lendemain, « les douleurs devinrent atroces », mais après une suspension du traitement, la « tension dure et rénitente » du sein fit place « à cette mollesse élastique qui caractérise la bonne santé ». « La tumeur était réduite à la grosseur d'une noisette : plus d'adhérence, une mobilité parfaite, sans aucun sentiment de douleur, etc. etc. ». Il est également fait état d'une religieuse de trente ans que Jean-Baptiste Meo prit en charge à l'hôpital de Palerme. Celle-ci ne pouvant supporter le dégoût que lui inspirait l'absorption de lézards, le médecin les réduisit en cataplasmes qui la soulagèrent également d'un cancer ouvert au sein.

L'adaptation du remède, en France, préoccupa la Société royale de médecine. En 1788, un chirurgien attaché à l'Hôtel-Dieu d'Aix-en-Provence, Cassagne, rappelle encore que celle-ci avait diffusé « un imprimé dans lequel elle prie les médecins et chirurgiens, surtout ceux qui habitent les provinces méridionales, de faire des essais avec les lézards de muraille dans les maladies indiquées dans cet imprimé et de lui faire part des résultats »³². Considérons deux des cas qu'il rapporte, dans un manuscrit conservé aux archives de la Société³³. Il a d'abord traité « M^{lle} B... âgée de 27 ans, mal réglée et d'un tempérament bilio-sanguin », qui le consulta le 13 avril 1786 « pour une tumeur qu'elle me dit porter au sein gauche depuis six années environ ». D'abord « petite et indolente », celle-ci « commença à lui occasionner, surtout la nuit, des douleurs lancinantes », et à s'accompagner d'un engorgement des glandes axillaires.

« Je fis diverses questions à la malade pour connaître le principe de son mal, sans être satisfait moi-même des connaissances que me donnèrent ses réponses. Sur tout ce qu'elle me dit, je ne pouvais raisonnablement accuser qu'un genre de vie trop austère, et surtout des corps de baleines portés fort longtemps et lacés fortement, par raison, disait-elle, de modestie.³⁴ »

Le *Dictionnaire de Trévoux* de 1721 soulignait, à propos des productions glandulaires qui abondent dans la poitrine féminine, combien « la moindre contusion, compression, ou piquûre, peut faire extravaser ces liqueurs, qui s'aigrissent ensuite, et forment le cancer »³⁵. William Buchan incrimine « les corps dans lesquels les femmes sont en presse, qui serrent et compriment le sein »³⁶. En l'occurrence, « M^{lle} B » serait victime de sa fidélité à un mode attachée à la pudeur, si on considère avec Gilles Le Vacher, en 1740, que « les mamelles des femmes se trouvent aujourd'hui trop exposées par la négligence qu'elles ont de mettre des corps qui les préservaient du moins des accidents extérieurs ». En d'autres termes, « les tumeurs squirrheuses étaient bien plus rares qu'elles ne le sont aujourd'hui, que la mode et l'indécence ont prévalu sur l'utilité et l'avantage ». Au moins le vêtement les préservait-il de ces contusions cancérogènes...³⁷

Généralement, c'est la robe serrée qui est mise en cause par les médecins d'autrefois. J. Rouëssé mentionne des praticiens du XIX^e siècle qui attribuent le cancer « aux frottements, à la pression et aux coups portés sur les mamelles »,

« chez les cardeuses et les tisserands ». On met aussi en garde celles « qui recherchent fréquemment, avec inquiétude, si elles n'ont pas au sein quelque glande engorgée susceptible de devenir cancéreuse », et qui « finissent à force de toucher et presser cette partie, par y faire naître et par y découvrir des petites indurations », au risque de les faire grossir par « de nouveaux attouchements ». Mais le cas le plus singulier est repéré par Rouëssé chez Balzac, qui, dans *Les Caprices de la Gina*, met en scène une dame atteinte du cancer, après que son amant ait « si souvent pressé cette femme sur son cœur » : « le mal n'aurait pas fait autant de progrès » si elle ne s'était constamment refusée à lui.

Il n'est pas moins culturellement significatif, chez la patiente du docteur Cassagne, que celle-ci se dérobe à l'examen approfondi que réclame le médecin, « tant pour asseoir un jugement solide, que pour lui prescrire des remèdes salutaires ». « Elle s'y refusa constamment dans l'idée qu'une pareille recherche blessait les lois religieuses et offensait la divinité ». L'homme de l'Art dut recourir à la casuistique.

« À mon tour, je lui parlai de cette divinité : je m'efforçai de lui dire que rien n'était capable de l'indisposer à notre égard que la volonté mal intentionnée, et que son obstination devait être criminelle à ses yeux, puisqu'elle s'exposait à être homicide d'elle-même. Rien ne peut la décider. »

Voici un cas qui illustrerait pleinement les considérations de N. Hanafi sur la répugnance opposées par les femmes du XVIII^e siècle à laisser voir et toucher les parties les plus intimes de la féminité³⁸. Comme l'écrit encore Cassagne, en déplorant l'obstination de sa malade : « Il est bien vrai de dire que ce n'est pas toujours ceux qui sont le plus près des objets, qui en jugent le mieux. »

La patiente revint voir le médecin après deux mois, « parfaitement résolue à ce qu'elle s'était refusée la première fois ». C'est que « tous ses maux avaient singulièrement augmenté ». Une nouvelle douleur était apparue, « qu'elle exprimait en disant *qu'un poids considérable semblait vouloir lui enfoncer l'os de la poitrine* ». Le médecin essaya de la tranquilliser, « soit en l'assurant des ressources de l'art dans les circonstances, soit en lui faisant espérer de la bonté de sa constitution, soit enfin en lui faisant voir les avantages qu'elle avait droit d'espérer de la saison d'alors ». Toutes les raisons sont bonnes pour alléger l'angoisse. Mais l'aspect du sein : « il me fut aisé de reconnaître cette affection morbifique que nous sommes convenus d'appeler *cancer occulte* ». Il ne sera plus question de réticences opposées aux demandes du médecin. Un « petit lézard écorché seulement et vidé de ses entrailles » fut avalé, suivi d'un autre pendant six jours.

Hélas ! à nouveau, comme dans les autres cas envisagés, la rémission fut de courte durée. Cassagne renvoie ici aux essais réalisés à Cayenne par le docteur de Laborde ou Delaborde dans le traitement de maladies de la peau par des lézardes, « dont au moins sept à huit espèces sont connues » dans la

colonie. L'expérience, rapporte celui-ci, dura six mois, « avec cette confiance que les plus belles promesses manquent rarement d'inspirer »³⁹. « Les esprits prévenus ne voient que diminution dans les maladies » : « je ne m'excepte pas de ce nombre ». « Les premiers effets ont été des plus avantageux » – « du moins en apparence ». « Les malades eux-mêmes avaient cru éprouver le plus grand soulagement ». Mais « ce n'était qu'illusion ». Le traitement fut abandonné.

Cassagne confirme : « dans le commencement », ses trois malades « ont éprouvé un changement en bien ». « Heureux espoir », mais fallacieux : donc, « ce n'est pas là le vrai spécifique de la maladie », au plus un remède à ranger « parmi les bons moyens auxiliaires ».

« Mais par quelle fatalité faut-il que cela arrive ainsi ? Pourquoi presque en même temps cette efficacité et nullité d'effets ? La nature s'y accoutumerait-elle, ou bien leur usage donnerait-il naissance au développement de quelque liqueur qui les neutralise ? Les évacuations qu'on regarde comme utiles, seraient-elles nuisibles principalement vers la fin de la maladie ? Faudrait-il faire prendre aux malades quelque autre chose pour en soutenir les effets ? Ne serait-ce pas là la vraie manière de les administrer, etc. etc. etc ? »

Que de questions, troublantes pour le médecin de province ! « C'est à la Société royale de répondre quand elle croira avoir une suffisante quantité d'observations »...

L'avis d'Esprit-Claude-François Calvet, à l'origine du musée qui porte son nom, apparaît mesuré, mais en quelque sorte définitif. Le célèbre médecin, correspondant de l'Académie des inscriptions, a fait l'essai des *larmuses*, terme provençal pour désigner les lézards, sur « la nommée Toinette Ricarde », « femme de trente ans », « dont l'aspect ne donne pas la plus petite idée de la maladie »⁴⁰. Elle est pourtant atteinte d'un cancer qui « ne date que de deux ans », mais qui se présente sous la forme d'une tumeur « très volumineuse, dure, inégale, ulcérée dans sa partie supérieure, adhérente au pectoral avec des prolongements sous l'aisselle, et conséquemment inopérable ». La patiente ne peut attribuer sa maladie « à aucune compression, ni à aucun coup reçu ».

Le médecin avait des lézards « sous la main » : « on les trouve en abondance à la porte de l'hôpital ». Ils furent, comme prescrit, réduits en « pilules dans du pain à chanter », « coupés à petits morceaux encore palpitants ». L'équivalent d'un lézard fut administré trois jours de suite : « je n'en vis, ainsi que je m'y attendais, aucun effet sensible ». Une double dose accéléra le pouls et produisit des « élancements dans le carcinome plus sensibles ». « Aucun signe remarquable » suite à une triple dose. « Les règles s'annoncèrent ». Le remède fut réduit. « La femme se plaignit d'une douleur et d'une ardeur dans le vagin. » « Le sommeil toujours bon. » Une nouvelle augmentation du régime fit ressentir à la patiente quelques changements. « Il importe d'observer que, de peur de

mettre en mouvement l'imagination, j'eus soin que la malade ne sût point ce qu'elle prenait. »

Un mois de traitement donna un résultat sans appel. « Le nombre total des lézards doit avoir été de cinquante à soixante ». « J'ai fait souvent découvrir le sein malade » : « je n'y ai vu aucun changement ». Cependant :

« S'il m'est permis de faire part à la compagnie de mes conjectures, il me semble que, dans le cas que l'usage des lézards dans le cancer ne soit pas tout à fait infructueux, il y aurait encore plus à espérer de la chair des vipères prise de la même manière. Peut-être aussi que celle des crapauds serait de quelque secours. Il y a ici un préjugé en leur faveur pour cette maladie. Je les ai vus souvent appliquer en topique mais sans succès ; je ne sache pas que quelqu'un ait jamais osé s'en servir pour l'usage interne. A l'égard de l'extrait de ciguë, je pense qu'il est presque toujours inutile dans le cas des femmes. Je l'ai prouvé par un grand nombre d'observations que j'ai autrefois adressées à la Société, mais je ne dois pas taire que j'en ai entrevu d'heureux effets dans les tumeurs carcinomateuses des hommes. En voilà assez sur cet objet. »

La recherche se bouclait en somme sur ce retour au remède de Störck, du déclin de la thérapie de la ciguë à une déception enseignée par la mise à l'épreuve d'une illusion venue d'ailleurs. À Aubagne, le médecin Marie-François-Bernardin Ramel, qu'on ne prendra pas pour un naïf, à la lecture de sa critique de l'aérisme ambiant⁴¹, avait beau écrire à Vicq d'Azyr, en 1785 :

« On ne parle plus à Marseille et dans les environs que de l'heureuse découverte que la médecine espagnole vient de faire d'un spécifique assuré contre les cancers, les ulcères sordides et sanieux, les maladies de la peau et certaines plaies regardées comme incurables. Cette découverte serait en effet bien importante, bien précieuse et bien intéressante pour l'humanité, si elle était aussi sûre que l'enthousiasme de certains amis de l'humanité et de certains médecins semble l'annoncer⁴². »

Le récit du traitement anti-cancéreux par le lézard du Guatemala s'inscrivait définitivement dans une chronique des remèdes « empiriques » qui annonçait, au même moment, l'ouverture de nouvelles thérapies plus « modernes », telles que l'application de l'électricité ou de « l'air fixe »⁴³.

BIBLIOGRAPHIE

1. Claude DESHAIES-GENDRON, *Recherches sur la nature et la guérison des cancers*, Paris, Delaulne, 1700, p. 137 ; Jacques LE BRUN, « Cancer serpit. Recherches sur la représentation du cancer dans les biographies spirituelles féminines du XVII^e siècle », *Sciences sociales et santé* 2/2, 1984, p. 15-16 ; Gabriel NADEAU, « Gendron, François », *Dictionnaire biographique du Canada*, Univ. Laval / Univ. of Toronto, 2003, t. 1 ; Daniel DROIXHE, *Soigner le cancer au XVIII^e siècle. Triomphe et déclin de la thérapie par la ciguë dans le Journal de Médecine*, Paris, Hermann, 2015, p. 70-71. Sur la conception et le traitement du cancer au XVIII^e siècle, voir Jacques ROUËSSÉ, *Une histoire du cancer du sein en Occident. Enseignements et réflexions*, Paris, Springer, 2011. Je remercie vivement celui-ci de l'aide apportée dans mes recherches, ainsi que Muriel Collart.

2. *Gazette salulaire*, 14 octobre 1773, n° 41.
3. *Histoire de la Société royale de médecine. Années 1780 et 1781*, Paris : Barrois, p. 343.
4. *Gazette de santé*, année 1787, n° 15, p. 59.
5. *Journal de médecine*, juin 1783, t. 59, p. 552.
6. *Op. cit.*, p. 337-341. Un brouillon est conservé dans les archives de la Société royale de médecine : SRM 165B, d^f 11, n° 3. Carrère écrit à propos de la publication de 1782 : « Il paraît que c'est ici une seconde édition, faite à Madrid, sur celle qui avait eu lieu précédemment dans la nouvelle Espagne ».
7. *Op. cit.*, p. 341-342. Voir François ZANETTI, *L'Électricité médicale dans la France des Lumières*, Oxford, Voltaire Foundation, 2017, passim.
8. *JdP*, 6 nov. 1783, n° 310, p. 1275-1277. Sur Guillaume Rey, voir Olivier LE GOUIC, « Des négociants français aux portes des Indes : les Lyonnais à Cadix au XVIII^e siècle », *Le Commerce atlantique franco-espagnol. Acteurs, négoce et ports (XI^e-XVIII^e siècles)*, G. Saupin et J.-Ph. Priotti (éd.), Presses Univ. de Rennes, 2008, p. 287-317.
9. SRM 165B, d^f 11, n° 2.
10. Jean ROUSSET, *Recueil de documents graphiques concernant l'histoire de la médecine à Lyon*, Trévoux, Imprimerie de Trévoux, 1959, p. 35-36.
11. SRM 165B, d^f 11, n° 4.
12. *Dictionnaire universel de matière médicale, et de thérapeutique générale*, Paris, Baillière, 1829-1846, t. 4, p. 9.
13. Les *Göttingische Anzeigen von gelehrten Sachen*, qui rendent compte de la *Seconde lettre apologétique* de Meo, la qualifient de « nouvelle édition, enrichie d'additions, d'un recueil paru peu de temps auparavant à Turin » (*GAnz*, vol. 3, 195 Stück, 9 déc. 1786, p. 1957-1959).
14. *Journal de médecine*, janvier 1787, t. 70, p. 146-147.
15. F° 4 sv.
16. *Enc.* t. 1, p. 487, art. « Anolis »
17. Jacques ROUËSSÉ, *Une autre histoire du cancer. Des Lumières au stéthoscope. Europe, 1750-1816*, Montceaux-lès-Meaux, Fiacre, 2014, p. 133 sv.
18. *Gazette salulaire*, 22 sept. 1761, n° 38, « De la ciguë ».
19. Daniel DROIXHE, *op. cit.*, p. 133-136.
20. Carl von LINNÉ, *Systema naturae*, Stockholm, Salvius, 1766, t. 1, p. 362-363.
21. Yvan BROHARD, « La thériaque ou l'histoire d'un antidote devenu remède universel », *Une histoire de la pharmacie. Remèdes, onguents, poisons. Préface et postface d'Axel Kahn*, Fr. Brohard (éd.), Paris, Université Paris Descartes / Éditions de La Martinière, 2012, p. 74-79. L'animal représentait, avec un castor, le règne animal dans le frontispice de la *Thériaque d'Andromacus* de Moïse Charas (1685).
22. William LEWIS, *Connaissance pratique des médicaments les plus salutaires*, Paris, Desaint, 1775, t. 2, p. 53-54.
23. F° 10.
24. Geoffroy LINOCIER, *Histoire des plantes, traduites de latin en français*, Paris, Macé, 1584, p. 880.
25. Jacques-Christophe VALMONT de BOMARE, *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle*, Paris, Didot, 1764, t. 3, p. 240-44.
26. F° 13.

27. Charles BONNET, *Considérations sur les corps organisés. Seconde édition*, Amsterdam, Rey, 1768, t. 2, p. 2 ; Jean LHOSTE, *Les Entomologistes français (1750-1950)*, Paris, INRA/OPIE, 1987, p. 35.
28. John Tuberville NEEDHAM, *Nouvelles observations microscopiques*, Paris, Ganeau, 1750, p. 141-142, chap. XIII, « De la langue du lézard ».
29. Georges Louis Leclerc, comte de BUFFON ; Bernard-Germain de LACÉPÈDE, *Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares et des serpents. Tome premier*, 1788, t. 37, p. 298-304.
30. Bernard PEYRILHE, *Dissertation académique sur le cancer*, Paris, Ruault, 1776, chap. 36, p. 40-41.
31. William BUCHAN, *Médecine domestique, ou traité complet des moyens de se conserver en santé, de guérir et de prévenir les maladies, par le régime et les remèdes simples. Traduit de l'anglais par J.D. Duplanil*, Paris, Froulle, 1789. t. 3, p. 433.
32. SRM 165B, d^f 11, n^o 14 : lettre du 13 juin 1788.
33. SRM 165B, d^f 11, n^o 15.
34. F^o 1 r^o.
35. Col. 1379-80.
36. BUCHAN, *op. cit.*, p. 467.
37. Gilles LE VACHER, *Dissertation sur le cancer des mamelles*, Besançon, Carmet, 1740, p. 30 ; cité par ROUËSSÉ, *op. cit.*, 2011, p. 68.
38. Nahema HANAÏ, « Introduction. Pudeur des souffrants et pudeurs médicales », *Histoire, médecine et santé*, 1, 2012, p. 9-18.
39. SRM 165B, d^f 11, n^o 3 et 10.
40. SRM 165B, d^f 11, n^o 11-12 ; Laurence BROCKLISS, *Calvet's Web: Enlightenment and the Republic of Letters in Eighteenth-Century France*, Oxford, Oxford Univ. Press, 2002.
41. Muriel COLLART ; Daniel DROIXHE, « From anti-climatology to pre-industrial pollution. Retz, Ramel and the medical topographies before the French Revolution », *Finnish Journal of Environmental History*, 1, 2016, p. 16-28. En 1785, Ramel publia des *Consultations de médecine* qui ont été étudiées par Joël COSTE, *Les Écrits de la souffrance : La consultation médicale en France (1550-1825)*, Paris, Éditions Champ Vallon, 2014 (éviter le format Kindle). Voir aussi : Vladimir JANKOVIĆ, *Confronting the Climate. British Airs and the Making of Environmental Medicine*, Houndmills, Palgrave Macmillan, 2010 ; Patrick FOURNIER, « Les médecins et la médiatisation de la “théorie des climats” dans la France des Lumières », *Le Temps des médias*, 25, 2015, p. 18-33.
42. SRM 165, dr 11, n^o 8.
43. Voir Daniel DROIXHE, *Thérapies du cancer. La maladie entre charlatans et professionnels dans la presse médicale française du siècle des Lumières* (en préparation).

RÉSUMÉ

Le lézard du Guatemala. Histoire d'un remède anti-cancéreux au XVIII^e siècle – Pierre-Nicolas Grassot, chirurgien principal de l'Hôtel-Dieu de Lyon, a laissé en manuscrit la présentation d'un ouvrage rapportant la découverte, en 1783, d'un merveilleux remède contre le cancer : l'absorption de la chair du lézard nommé *anolis*. Un professeur de l'Université du Guatemala, Joseph Florès, y décrivait un remède amérindien qui fut expérimenté – avec succès... – en Espagne. On montre comment celui-ci fut accrédité en accord avec une tradition qui attribuait au lézard, mais aussi au serpent et à la tortue, des vertus de régénération et de reconstitution physiologique transmissibles

à l'homme. Le transfert, qui s'opérait également par l'administration de « pilules » réalisées à base de l'animal, était censé mettre en jeu, selon Grassot, la dissolution d'*atomes* de mercure et leur recombinaison pathologique, selon un processus dont la terminologie est peut-être empruntée à la célèbre *Dissertation académique sur le cancer* de Bernard Peyrilhe (1774, 1776). On mentionne quelques cas de traitement prétendument réussi de cancers du sein, notamment chez une Française de Palerme.

SUMMARY

The lizard of Guatemala. Construction of an anti-cancerous illusion in the XVIIIth century – Pierre-Nicolas Grassot, main surgeon of the Hôtel-Dieu of Lyon, left in manuscript the presentation of a booklet relating the discovery, in 1783, of a wonderful remedy against cancer : the absorption of the meat of the lizard called *anolis*. A professor of the University of Guatemala, Joseph Florès, described an American remedy which was experimented – with success... – in Spain. We show how the latter was accredited in agreement with a tradition which attributed to the lizard, but also to the snake and the tortoise, virtues of regeneration and physiological restoring transmissible to man. The transfer, that also functioned by the administration of “pills” made with the animal, was supposed to operate, according to Grassot, by the dissolving of *atoms* of mercury and their pathological recomposing, according to a process whose terminology is perhaps borrowed to Bernard Peyrilhe's famous *Academic dissertation on cancer* (1774, 1776). We mention some cases of allegedly successful treatment of breast cancers, especially with a French woman of Palermo.

MOTS-CLÉS

??